

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : 10/10/2024 Date d'affichage : 11/10/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 6 Votants : 7	L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents : Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT.
--	---

Absents excusés :

Mr Michel LÉBOUC
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mr Christian LAN

Absents :

Mr Anthony PRUNIER
Mme Sylvie COUPE
Mr Patrick DEMARQUET
Mr Boris BOYAVAL
Mr Nicolas MARTINAIS

2^{ème} réunion : le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation pour la réunion du 10 octobre 2024, le Conseil Municipal a été convoqué une nouvelle fois.

N°110- 2024

Modification budgétaire n°5 - budget Commune

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les crédits inscrits au budget primitif sont insuffisants. Il propose de modifier les crédits budgétaires de la façon suivante :

Dépenses Investissement	Article 2184 – Matériel de bureau Opération 112 – RIPAME	+ 515.11 €
Dépenses Investissement	Article 231 – Installation, matériel Opération 106 – Sentiers Croix et Calvaires	- 515.11 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** la proposition de la décision modificative n°5 sur le budget Commune
- **DE MODIFIER** l'affectation des crédits budgétaires comme présenté ci-dessus
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le